

# La Boule Fleurytienne

## Compte rendu : Bureau 2024-001

### Suivi des versions

Date	Action	Auteur	Remarques
03.01.2024	Diffusion	Secrétariat La Boule Fleurytienne	

### Participants

Hélène ALLARD (**HAD**), Alexandre ALLARD (**AAD**), Laurent BOURGAIS (**LBS**), Baptiste DUVAL (**BDL**), Ludovic GUERRIER (**LGR**), Arnaud POTIN (**APN**), Fabien Quillet (**FQT**), Didier ROUSSY (**DRY**)

### Excusés

### Destinataires

Les participants, les excusés, Les adhérents

**AAD**

- **Coupe de France Jeu Provençal :**
  - Le club est inscrit.  
Le capitaine sera Didier  
Il y a actuellement 4 joueurs, il faut encore trouver au minimum 2 joueurs dont une féminine.
- **Coupe de France de Pétanque :**
  - Le club est inscrit.  
Il faut un capitaine, une communication va être envoyée aux adhérents qui seraient intéressés par la tâche.  
Si pas de réponse des adhérents, Didier se propose pour le poste.  
Le capitaine retenu, devra commencer par sélectionner son équipe, au minimum 6 joueurs dont 1 féminine.
- **CDC « Vétérans » :**
  - Le bureau donne son aval pour l'engagement d'une équipe dans le CDC « Vétérans ».  
Didier se charge de trouver une solution pour un capitaine.
- **Arbitre :**
  - Le bureau valide le fait que le club paie la licence de notre arbitre.
- **CDC « Féminines » :**
  - L'équipe est actuellement de 6 joueuses, c'est trop peu pour s'engager dans une saison de CDC.  
Les féminines ont 1 semaine pour avoir un effectif licencié leur permettant

# La Boule Fleurytienne

	<p>de s'engager sans avoir de forfait. Dans ce cas, le bureau validera l'engagement de l'équipe. Si monter une équipe féminines était impossible, les joueuses seraient reversées dans les équipes CDC « Séniors »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Communication CDC :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une communication va être envoyée à tous les adhérents afin de déterminer combien de joueurs le club disposera pour former les équipes pour les CDC, les réponses sont attendus au plus tard pour le 20 janvier 2024. Le secrétariat fera une relance semaine du 8 janvier. Au 20 janvier Alexandre relancera ceux qui n'auront pas répondu.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Rôles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Trésorerie <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les statuts du club doivent être modifiés afin que le trésorier adjoint ait droit de signature.</li> <li>▪ Un rendez-vous va être pris avec la banque → Alexandre, Ludovic et Baptiste pour valider les signatures.</li> </ul> </li> <li>○ Baptiste aura aussi le « rôle » de responsable du stock.</li> <li>○ Licences <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alexandre s'occupera des licences, il faut à terme trouver une solution afin qu'un autre membre du bureau puisse aussi s'occuper de cette tâche.</li> </ul> </li> <li>○ Inscription championnats <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un binôme Ludovic / Didier assurera cette tâche.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
Tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Agenda des concours:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>20 ans du club:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Chaque membre du bureau recherche des idées pour la prochaine réunion du bureau. Alexandre a rendez-vous avec une entreprise pour examiner ce qui pourrait se faire pour cet anniversaire.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Remise en état des terrains :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Alexandre va de nouveau rencontrer le maire de Fleury sur Andelle afin d'avoir des réponses au sujet des points évoqués avec lui lors de l'AG de décembre. En fonction des réponses, le club s'organisera avec Olivier L et des volontaires pour remettre en état nos terrains. Une communication sera envoyée pour recherche de volontaires.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Remise en état du local :</b></li> </ul>

# La Boule Fleurysienne

- Les membres du bureau doivent être moteur afin que les adhérents se mobilisent pour que le local reste propre.  
Il faut se discipliner, les poubelles doivent être vidées régulièrement et montées sur le bord de la route.  
Des bouteilles ne doivent pas trainer, elles doivent rangées dans l'arrière-salle.
- **Un courrier a été envoyé par un adhérent interpellant le bureau.**
  - Mise en place d'un règlement intérieur :
    - Le règlement intérieur existe déjà, Alexandre va l'envoyer au secrétariat pour mise à jour.
  - Tenue du local en termes de propreté :
    - Ce point a été abordé plus haut par le bureau.
  - Mise en place de cartes de membre :
    - Nous n'avons désormais plus le droit de délivrer des cartes de membre.
  - Prévoir un responsable du local
    - Ce point a été abordé plus haut par le bureau.
  - Mise en place d'horaires de fermeture du local :
    - Le bureau est contre, néanmoins, l'arrivée et le départ d'un responsable (membre du bureau) imprime les horaires.
  - Réglementer l'apéritif le vendredi soir sous réserve de respecter les horaires d'ouverture du local et sous la responsabilité des licenciés et non du club
    - De l'avis du bureau, ce point rejoint celui-ci-dessus.
  - Tickets pour les boissons (suppression de la caisse actuelle :
    - Il y a accord de principe, le bureau réfléchit à la meilleure solution.
  - Championnat sur 10 rencontres avec classement pour les samedis PM :
    - Le bureau est OK sur le principe, mais il faut étudier plus à fond afin de définir la bonne méthode.
  - Tout paiement aux inscriptions ou autres sont à régler à l'inscription
    - C'est ce qui est fait en général.
  - Interdiction de consommer de l'alcool pendant le championnat
    - Le bureau ne peut pas interdire.
  - Accès dans le local réservé uniquement au licenciés
    - C'est celui qui a ouvert qui doit y veiller, le bureau est contre le fait d'interdire l'accès au local d'un parent d'un licencié.
- **Récompense de retour de championnat :**
  - Cela ne concerne que les tête à tête, les doublettes et triplettes.  
Pour le tir de précision, le bureau réfléchit à une récompense à partir de la

# La Boule Fleurysienne

qualification pour la finale.

- **Caisse :**

- Le club est toujours en attente du règlement par deux licenciés de leur licence et leur tenue.
- 5 personnes n'ont pas réglé leur repas pour l'AG.

- **Stage de pétanque :**

- Héléna a fait une présentation de la possibilité de faire venir, sur le site de La Boule Fleurysienne, un éducateur sportif pour un stage de pétanque. Un complément d'information a été demandé concernant le « public », la publicité à faire autour de l'évènement et la trame d'une journée type avant de proposer aux licenciés.